

PILOTAGE DES CPS

- Renforcer le pilotage académique CPS en l'inscrivant dans le CAESCE et le CASF
- Elaborer une stratégie départementale par la mise en place des COTER (DSDEN, DD ARS, CD): diagnostic territorial, analyse des besoins afin de créer un plan territorial de développement des CPS.
- Consolider le continuum du développement des CPS au sein des structures périscolaires, sportives avec les SDJES



FEUILLE DE ROUTE ACADEMIQUE CPS 2025-2027

FORMER LES PERSONNELS

- Poursuivre le déploiement des formations CPS sur le territoire académique
- Intégrer les CPS dans les pratiques et les gestes professionnels
- Former aux CPS intégrées des formateurs disciplinaires
- Renforcer le développement des CPS des personnels dans les parcours de formation

DEVELOPPEMENT DES CPS DES ELEVES

- Renforcer le développement des CPS dès la maternelle et jusqu'au lycée en s'appuyant sur les kits de la DGESCO, en mettant en place les programmes EVAR/EVARS, le jeu des trois figures, les séances de sensibilisation du programme pHARe.
- Déployer les programmes probants validés scientifiquement inscrits dans la convention cadre de partenariat entre l'ARS NA et les académies de la région académique du 5 mars 2024 (*voir annexe).
- Encourager les projets de développement des CPS avec l'appui de la CARDIE.